

## FICHE DE POSTE

### INTITULE DU POSTE

#### CADRE D'APPUI AU PILOTAGE

### DESCRIPTION DU POSTE

Cadre d'Appui au Pilotage :

- Joue un rôle de facilitateur : interface entre le pôle, les directions et le DIM (technique, médico-économique...)
- Contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique du pôle, définie dans le projet et le contrat de pôle
- Participe ou soutien, l'élaboration des projets du pôle et leur mise en œuvre.
- S'intègre à l'organisation du pôle selon la fiche de mission validée par les responsables de pôle et la direction générale.

### L'ETABLISSEMENT

Le Groupement Hospitalier de Territoire « Caux-Maritime » : un acteur de référence au service de la santé sur un territoire unique

Le GHT « Caux-Maritime » est l'hôpital public de référence d'un vaste territoire de santé qui compte 170.000 habitants, caractérisé par une grande diversité de besoins liés à sa géographie singulière : enjeux de santé maritime sur le littoral de la Côte d'Albâtre, problématiques liées à la ruralité dans le pays de Caux, mais aussi spécificités industrielles majeures en lien avec la présence des centrales nucléaires de Paluel et de Penly, ainsi que la construction en cours de deux EPR de 2e génération sur le site de Penly, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2036.

Avec plus de 1 700 lits et places, le GHT couvre l'ensemble du champ sanitaire et médico-social :

Les urgences (adultes, enfants, gynéco-obstétriques),

Le court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique),

Le moyen séjour (soins médicaux et de réadaptation),

Le long séjour (unités de soins de longue durée),

Les EHPADs

Et la psychiatrie.

Il dispose également d'un plateau logistique complet et d'un Institut de Formation Paramédicale (IFSI, IFAS, IFAS-ASH).

## FICHE DE POSTE

Fort de l'engagement de ses 2 745 professionnels, le GHT « Caux-Maritime » incarne un centre de soins, de formation et de recherche dynamique, en pleine croissance. Sa dimension universitaire se renforce, en lien étroit avec le CHU de Rouen, partenaire essentiel au développement de ses missions d'enseignement et d'innovation.

Le Centre Hospitalier de Dieppe accueille des externes depuis octobre 2023 dans le cadre de l'universitarisation de l'établissement (15 en avril 2025).

Des internes en nombre de plus en plus important choisissent chaque semestre l'établissement (74 en avril 2025).

Le GHT « Caux-Maritime » est organisé en direction commune autour de trois centres hospitaliers : Dieppe (établissement support), Eu et Saint-Valéry-en-Caux. Il s'appuie également sur quatre EHPADs (Luneray, Saint-Crespin, Le Tréport et Envermeu), qui offrent aux personnes âgées dépendantes un accompagnement de qualité, adapté à leurs besoins, dans un cadre de vie respectueux et sécurisé.

Ouvert sur son territoire, le GHT « Caux-Maritime » déploie son projet stratégique autour d'un projet médico-soignant partagé 2024-2028, enrichi de son projet médico-social et de son projet des usagers. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté constante de coopérations renforcées avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire.

La qualité des soins est une ambition collective portée par l'ensemble de nos équipes. Chaque établissement du GHT « Caux-Maritime » s'engage avec rigueur et succès dans toutes les démarches d'évaluation externes : qu'il s'agisse des visites de certification HAS, des accréditations COFRAC pour les laboratoires, des démarches Qualiopi pour la formation ou des évaluations externes pour chacun de nos ESMS, tous nos sites répondent avec exigence aux standards nationaux, quels que soient les référentiels concernés.

Ambitieux, innovants et profondément ancrés dans leur territoire, les établissements du GHT « Caux-Maritime » constituent un environnement de travail attractif, dans un cadre de vie exceptionnel, propice à l'épanouissement des professionnels de santé.

### PRINCIPALES ACTIVITES

#### **Appui au pilotage des pôles et de leurs projets**

**Le cadre d'appui au pilotage a en charge le suivi des projets des pôles qui lui sont assignés.**

- Contribue à l'élaboration du projet et du contrat de pôle, assure le suivi et l'évaluation régulière des actions qui y sont inscrites (a minima une fois par an) ;
- Participe aux réunions des instances des pôles, contribue à leur organisation et assure un suivi des décisions prises lors de ces réunions ;
- Participe aux réunions de comités de pilotage ou groupes de travail impliquant les pôles ou l'un de ses services, à la demande des trinômes de pôle, et contribue le cas échéant à leur préparation
- Coordonne la préparation des réunions annuelles de dialogue de gestion entre la Direction générale et la coordination du pôle, en lien avec les directions fonctionnelles ;

## FICHE DE POSTE

- Assure l’instruction des demandes au comité des projets (COMOP) : validation en coordination de pôle, validation en comité des projets, lien avec les directions fonctionnelles concernées et le DIM puis suivi de la dépense et de la recette,
- Analyse et rend compte au sein du pôle des comptes de résultat, tableaux de bord et indicateurs produits par le contrôle de gestion, le DIM et les directions fonctionnelles (DRH, Direction de l’Amélioration Continue), le cas échéant avec l’appui de ces derniers
- Est un des membres du quatuor de pôle. A cet égard, il collabore avec le cadre supérieur de santé du pôle, le chef de pôle et le directeur référent de pôle aux plans d’actions visant à optimiser l’utilisation des ressources du pôle ;
- Collabore avec le cadre supérieur de santé du pôle, le chef de pôle et le directeur référent de pôle aux plans d’actions visant à améliorer l’organisation du travail
- En lien avec la Direction des Finances et du Pilotage de Gestion :
  - réalise des études médico-économiques accompagnant les projets du pôle ;
  - identifie des leviers d’optimisation des parcours patients, d’efficience des ressources et de qualité des soins.
  - contribue à la mise à jour du fichier commun de structure, y compris en s’assurant régulièrement de la pertinence des affectations en lien avec les chefs de services et cadre(s) supérieur(s) de pôle ;
  - contribue à la préparation annuelle de l’Etat des Prévisions des Recettes et des Dépenses du Centre Hospitalier de Dieppe ;
- Elabore des tableaux de bord et des indicateurs de suivi des projets.

### COMPETENCES REQUISES

#### Niveau d’étude

BAC +5 (Master en droit, économie, gestion des entreprises ou des administrations publiques ou ingénierie de projet, école d’ingénieur) ou BAC+3 avec expérience équivalente.

#### Qualités Individuelles

- Capacité à accompagner et structurer un projet
- Méthode et rigueur, autonomie, disponibilité
- Capacité d’analyse et de synthèse
- Capacité à être force de proposition et prise d’initiative
- Capacité à travailler en transversalité avec des équipes pluridisciplinaires
- Qualités d’écoute et de communication, aptitudes à participer à un travail d’équipe
- Ouverture et curiosité d’esprit, volonté d’apprendre et de développer ses connaissances
- Expérience souhaitée en gestion de projets et/ou en analyses médico-économiques en milieu hospitalier
- Compétence en gestion de projet et en analyse de processus organisationnels
- Maîtrise des outils bureautiques (dont Excel)

#### Connaissance du milieu hospitalier :

- Première expérience professionnelle ou stage en institution hospitalière attendus

## FICHE DE POSTE

### POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- Le Cadre d'Appui au Pilotage est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale, plus précisément sous celle du Directeur des Opérations, de la recherche-innovation, et des Coopérations Territoriales (Monsieur Rémi MACAREZ), et sous la responsabilité fonctionnelle du chef de pôle.

### RELATIONS FONCTIONNELLES

- Chefs de pôle
- Directeur des Finances et du Pilotage de Gestion
- Directeur référent de pôle
- Directeur de l'amélioration continue
- Cadres supérieurs de santé de pôle
- Responsables d'Unité
- Tous les acteurs des projets

### FORMAT DU POSTE

Grade :	Cadre A – Fonction de conception et de Direction (Attaché d'administration hospitalière - Ingénieur hospitalier)
Statut :	Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels
Durée d'engagement :	3 ans (si contractuel, CDI avec période d'essai)
Quotité :	100 %
Horaires :	Forfait cadre : 39h00 par semaine 19 RTT (20 RTT – 1 journée de solidarité)
Lieu de travail :	Centre Hospitalier de Dieppe

### CONDITIONS ET SUJETIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Poste à temps complet
- Forfait cadre
- Souplesse dans les horaires de travail selon le cadre institutionnel en vigueur au GHT Caux-Maritime
- Travail sur plusieurs pôles : répartition des missions équitables sur les pôles assignés
- Nécessaire disponibilité et adaptabilité pour participer aux réunions institutionnelles et aux instances du pôle (réunions parfois organisées en soirée)
- Le profil de poste peut être complété en fonction des caractéristiques du pôle, par une annexe spécifique rédigée par le chef de pôle.



## FICHE DE POSTE

**CV et lettre de motivation à adresser à :**

Adresse :

CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE - Avenue Pasteur - CS 20219 - 76202 DIEPPE Cédex

Accès par :

Route (station balnéaire la plus proche de Paris soit 170 km, 45 minutes de Rouen) - SNCF : Gare dont l'emprise touche le terrain du Centre Hospitalier de Dieppe (accès direct).

Personne à contacter :

Monsieur Rémi MACAREZ, Directeur des Opérations, de la recherche-innovation, et des Coopérations Territoriales - Courriel : rmacarez@ch-dieppe.fr